

### **Question orale de M. Van de Cauter : Les plaines de jeux.**

**De h. Van de Cauter** souhaiterait connaître le nombre d'enfants en bas âge à Uccle ainsi que la capacité des infrastructures de jeu. Cette capacité est-elle suffisante pour cette partie de la population ?

Selon la réponse donnée à une question écrite antérieure de M. Van de Cauter, il semblerait que tous les quartiers d'Uccle ne disposent pas d'une plaine de jeux. D'ailleurs, la plaine de jeux du quartier Neerstalle, dont l'état est lamentable, est vouée à disparaître. Quelles mesures le Collège compte-t-il prendre pour améliorer cette situation ?

Vu que la qualité des plaines de jeu laisse parfois à désirer, notamment au parc de Wolvendael, quelle est la fréquence de remplacement des appareils de jeux ? Serait-il possible d'intensifier cette fréquence en augmentant le budget qui y est consacré ?

**Schepen Brouwer** répond qu'Uccle figure parmi les communes bruxelloises dont la moyenne d'âge est la plus élevée, puisqu'elle se situe au-dessus du seuil de 40 ans. De plus, la proportion de couples sans enfants est plus importante à Uccle que dans d'autres communes de la Région.

La commune compte environ 3.000 enfants de moins de 3 ans et 6.000 entre 3 et 17 ans.

Le service de l'échevinat estime que le territoire communal est assez bien desservi en plaines de jeux. Depuis son arrivée au sein du Collège, Mme l'Echevine De Brouwer n'a été confrontée qu'à une seule demande d'installation d'une plaine de jeux supplémentaire, en l'occurrence pour le quartier Calevoet.

Par ailleurs, l'installation de plaines de jeux est prévue dans le cadre des projets relatifs à la vallée de Saint-Job.

Mme l'Echevine De Brouwer n'est pas encore en mesure de fournir des indications précises sur le budget, étant donné que les arbitrages budgétaires, et notamment les discussions bilatérales avec Mme l'Echevine des Finances, n'ont pas encore eu lieu.

Néanmoins, le Collège est bien conscient de la nécessité de remplacer certaines infrastructures. L'imputation des montants nécessaires sera effectuée lorsque le contexte budgétaire le permettra.

Les gardiens du parc de Wolvendael procèdent quasi quotidiennement à un contrôle visuel des installations des plaines de jeux et chaque année, l'administration communale recourt aux services d'un organisme de contrôle certifié pour effectuer une analyse des risques. Dès qu'un problème est constaté, le jeu est réparé, ou mis temporairement hors service si la réparation ne peut être effectuée tout de suite. Dans le cas où le jeu serait trop abîmé pour faire l'objet d'une réparation, il est remplacé. Mme l'Echevine De Brouwer signale à cet égard que la durée de vie moyenne d'un jeu est de plus ou moins 15 ans. L'échevinat a commandé le remplacement de la « toile d'araignée » du Wolvendael pour un montant d'environ 10.000 €.

La plaine de jeux de Neerstalle sera maintenue dans le cadre de la restauration du jardin de la pergola : une prairie fleurie comportant des jeux destinés aux petits enfants âgés de moins de trois ans sera aménagée, de manière à assurer une complémentarité avec les plaines de jeux plus éloignées, notamment celles qui sont situées sur le territoire de Forest.

**M. Van de Cauter** estime que les enfants ne constituent pas une priorité pour la majorité communale. Il déplore que le Collège n'ait pas réellement l'intention de doter chaque quartier ucclois d'une plaine de jeux, alors qu'une ville comme Moscou possède des plaines de jeux plus modernes qu'en Belgique.

**Mme l'Echevine De Brouwer** se demande ce que M. Van de Cauter entend par plaine de jeux « moderne ».

**M. Van de Cauter** précise que Moscou dispose de plaines de jeux en bon état.

**Mme l'Echevine De Brouwer** conteste le point de vue de M. Van de Cauter car le Collège prend très au sérieux le déploiement des plaines de jeux. D'ailleurs, c'est précisément pour prendre en compte l'intérêt des enfants et des familles que la suppression de la plaine de jeux de Neerstalle, décidée initialement, a été remise en cause.

Mme l'Echevine De Brouwer accorde une grande importance aux plaines de jeux en raison de son propre engagement féministe car ces infrastructures, proposant aux enfants des activités accessibles gratuitement, s'avèrent particulièrement intéressantes pour les familles monoparentales, constituées pour 80 % de femmes seules avec enfants.